

mon PROJET RENOV

Un dispositif global pour aider les propriétaires dans leur démarche de rénovation énergétique avec :

- des conseils gratuits auprès de l'Espace Info Energie pour bien choisir ses travaux
- un guichet web unique de la rénovation énergétique : www.monprojetrenov.fr où vous retrouverez en ligne toutes les informations nécessaires :

À quelles aides ai-je droit ?

Quelles démarches à faire pour obtenir les aides ?

Quel conseiller appeler ?

Comment trouver des professionnels qualifiés ?

Retrouvez toute l'information sur www.monprojetrenov.fr ou appelez le 02 40 415 555

DC à l'information et à la relation au Citoyen Nantes Métropole - 2018-11-467a - NOUVELLE VAGUE - RCS NANTES B339 786 498 - Imprimé sur papier recyclé.

mon PROJET RENOV.FR

Des aides pour la rénovation énergétique de votre maison individuelle



Les aides

Mon PROJET RENOV MAISONS

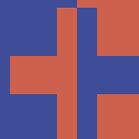
› Qu'est-ce que c'est ?

Des subventions pour faciliter la réalisation de travaux de rénovation énergétique performants en maison individuelle.

› Qui peut en bénéficier ?

L'ensemble des propriétaires sans condition de ressources.

MAISON
DE PLUS DE
15 ANS



Les aides

Mon PROJET RENOV HABITER MIEUX

› Qu'est-ce que c'est ?

Des subventions de Nantes Métropole, en complément de celles de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), pour les travaux d'économie d'énergie.

› Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants sous conditions de ressources*.
Les propriétaires bailleurs en contrepartie d'un plafonnement de loyer.

■ AIDE À L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Pour identifier les besoins de travaux et la faisabilité d'une rénovation BBC.

Subvention forfaitaire de
2 500 €

■ AIDE À L'ÉTUDE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE BBC

Études de faisabilité et de conception d'un programme de travaux visant une rénovation à un niveau BBC.

Subvention forfaitaire de
2 000 €

Prise en charge à 100 % des frais de labellisation BBC.

■ AIDE AUX TRAVAUX BBC

Pour la réalisation de travaux visant l'atteinte du label BBC Effinergie Rénovation®.

Subvention forfaitaire de
5 000 €

■ ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE DE PROJET

Construction d'un plan de financement et montage de dossiers de demande de subvention.

Pris en charge à
100 %

■ AIDE AUX TRAVAUX (PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS)

Financement des travaux permettant d'atteindre au moins 25 % d'économies d'énergie. Cumulable avec l'aide forfaitaire aux travaux BBC.

Subvention
(Anah + Nantes Métropole) :
50 à 70 %
du montant HT
des travaux éligibles

■ AIDE AUX TRAVAUX (PROPRIÉTAIRES BAILLEURS)

Financement des travaux permettant d'atteindre au moins 25 % d'économies d'énergie. En contrepartie d'un plafonnement du loyer (conventionnement avec l'ANAH). Cumulable avec l'aide forfaitaire aux travaux BBC.

Subvention
(Anah + Nantes Métropole) :
Jusqu'à 50 %
du montant HT
des travaux éligibles